

COVID-19

Etude sur la situation des entreprises du Maine-et-Loire

Une enquête pilotée par la CCI 49 pour le compte des organisations professionnelles



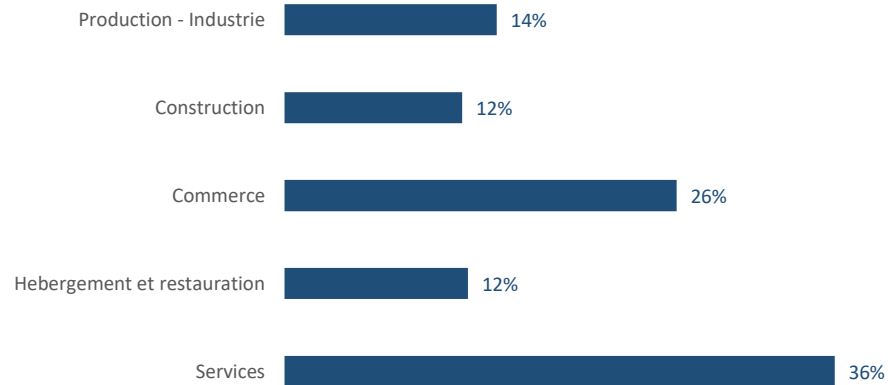
23 avril 2020

Contexte

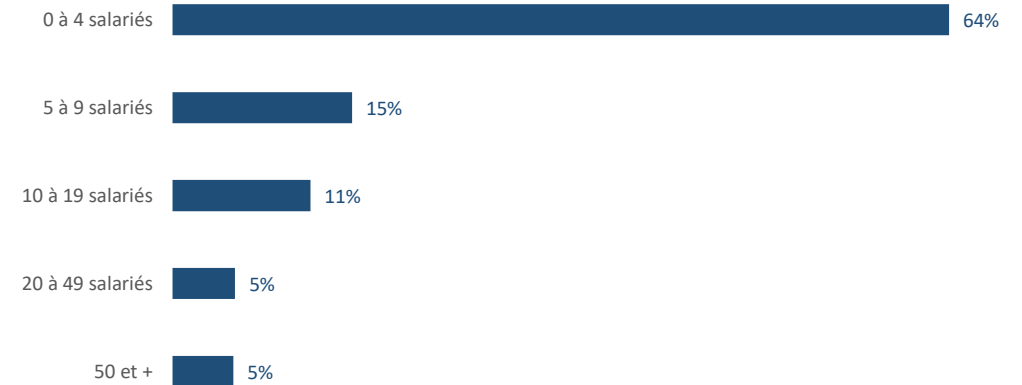
- Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 touchant la quasi-totalité des pays, le gouvernement français a pris un certain nombre de mesures graduelles depuis la fin du mois de février et instauré le confinement complet à compter du 16 mars.
- L'ensemble de ces mesures produisent leurs effets sur l'activité économique et les entreprises subissent un impact important.
- Afin de mesurer les conséquences de la crise et de prendre le pouls des entreprises, une enquête impliquant plusieurs partenaires de la CCI a été mise en place.
- La collecte de données a été effectuée entre le 15 et le 20 avril auprès des entreprises du Maine-et-Loire.
- Au total, 1 822 répondants ont participé.
- Les résultats sont présentés en 2 parties :
 - Impact sur l'activité
 - Leviers d'action

Caractéristiques de l'échantillon

Secteur d'activité



Taille de l'entreprise



Echanges internationaux

7% des entreprises exportatrices

12% des entreprises importatrices

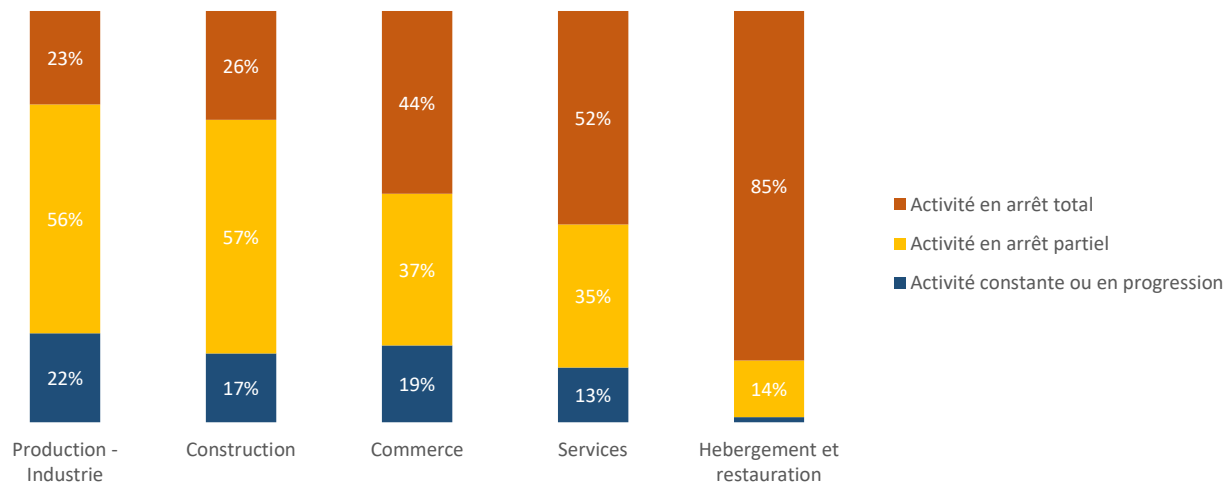
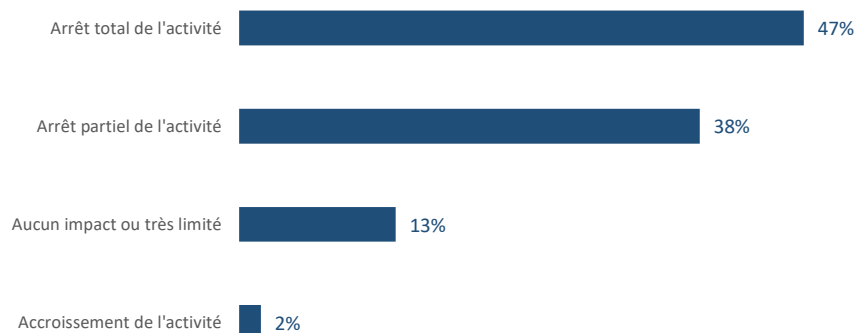
4% sont sur les deux dimensions

Impact sur l'activité



Degré d'impact sur l'activité

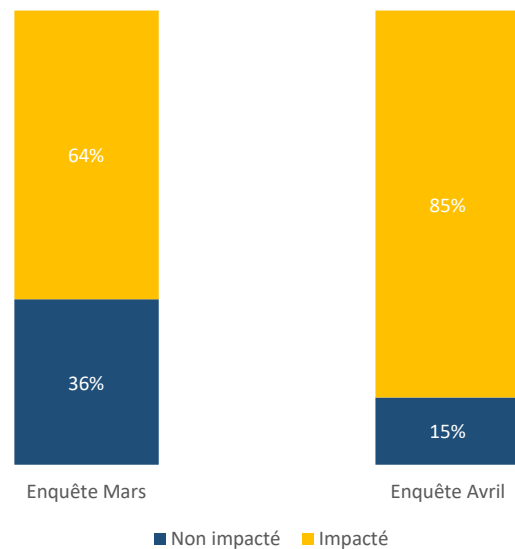
Votre activité est-elle impactée par la crise liée au coronavirus ?



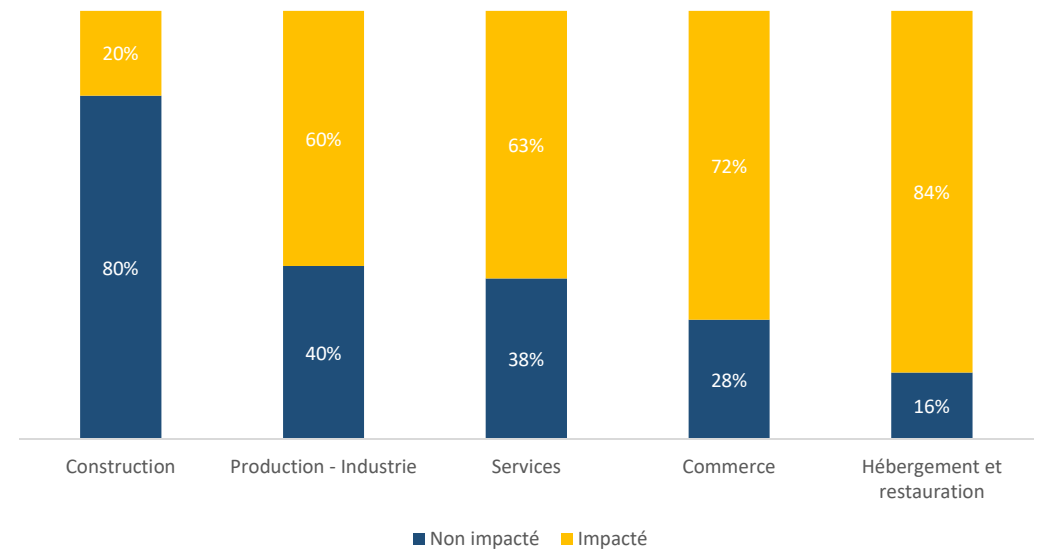
- Une large majorité d'entreprises connaît un impact négatif important sur l'activité (85%).
- Pour 13% des entreprises, l'impact est très limité ou inexistant pour le moment.
- Enfin, 2% des répondants observent une augmentation de l'activité.
- Même si tous les secteurs sont touchés, le degré d'impact est disparate.
- Il est très important pour le secteur Hébergement-Restauration et plus « faible » dans le secteur Production-Industrie ou pour la Construction.

Degré d'impact sur l'activité – Comparaison avec l'enquête de mars

Impact global en mars et en avril



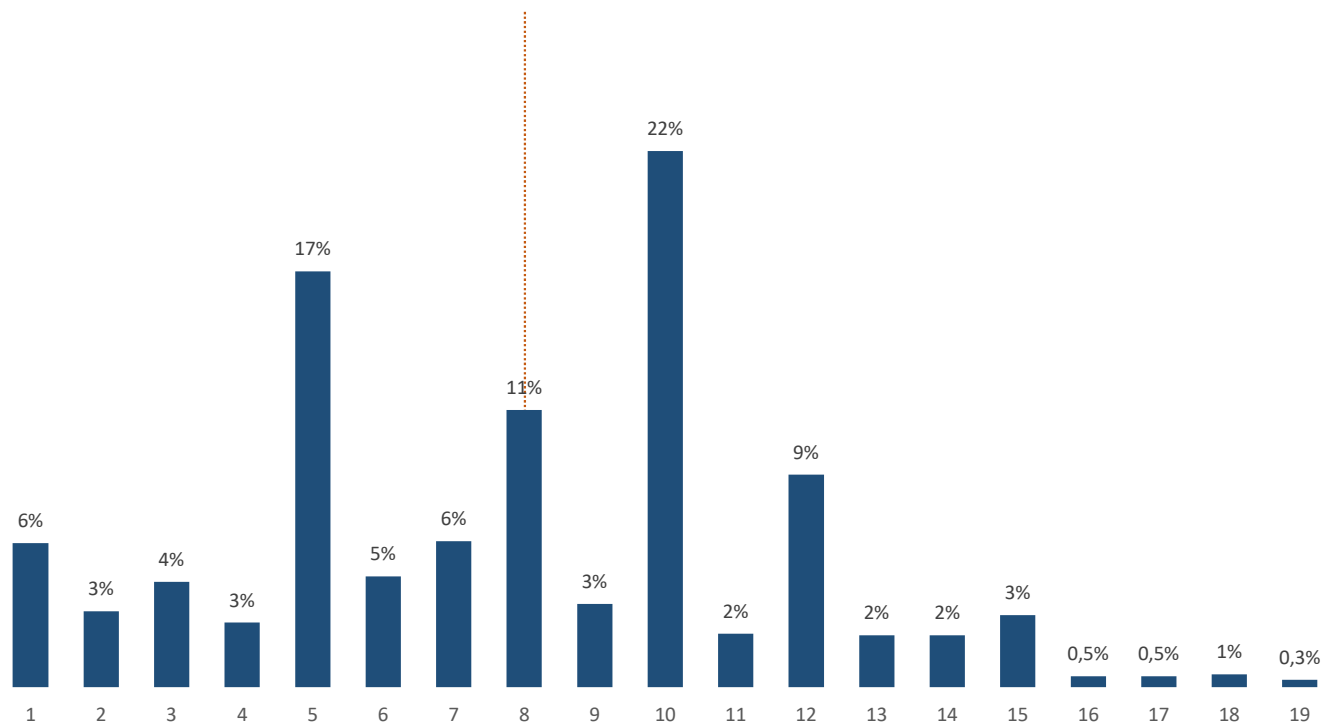
Impact selon le secteur en mars



Attention : les questions posées en mars et en avril ne sont pas identiques (les modalités sont différentes). De plus, au moment de la première campagne, le confinement et la fermeture des entreprises n'étaient pas entrées en vigueur. La mesure de l'impact était donc différente. Néanmoins, nous pouvons dégager les grandes tendances.

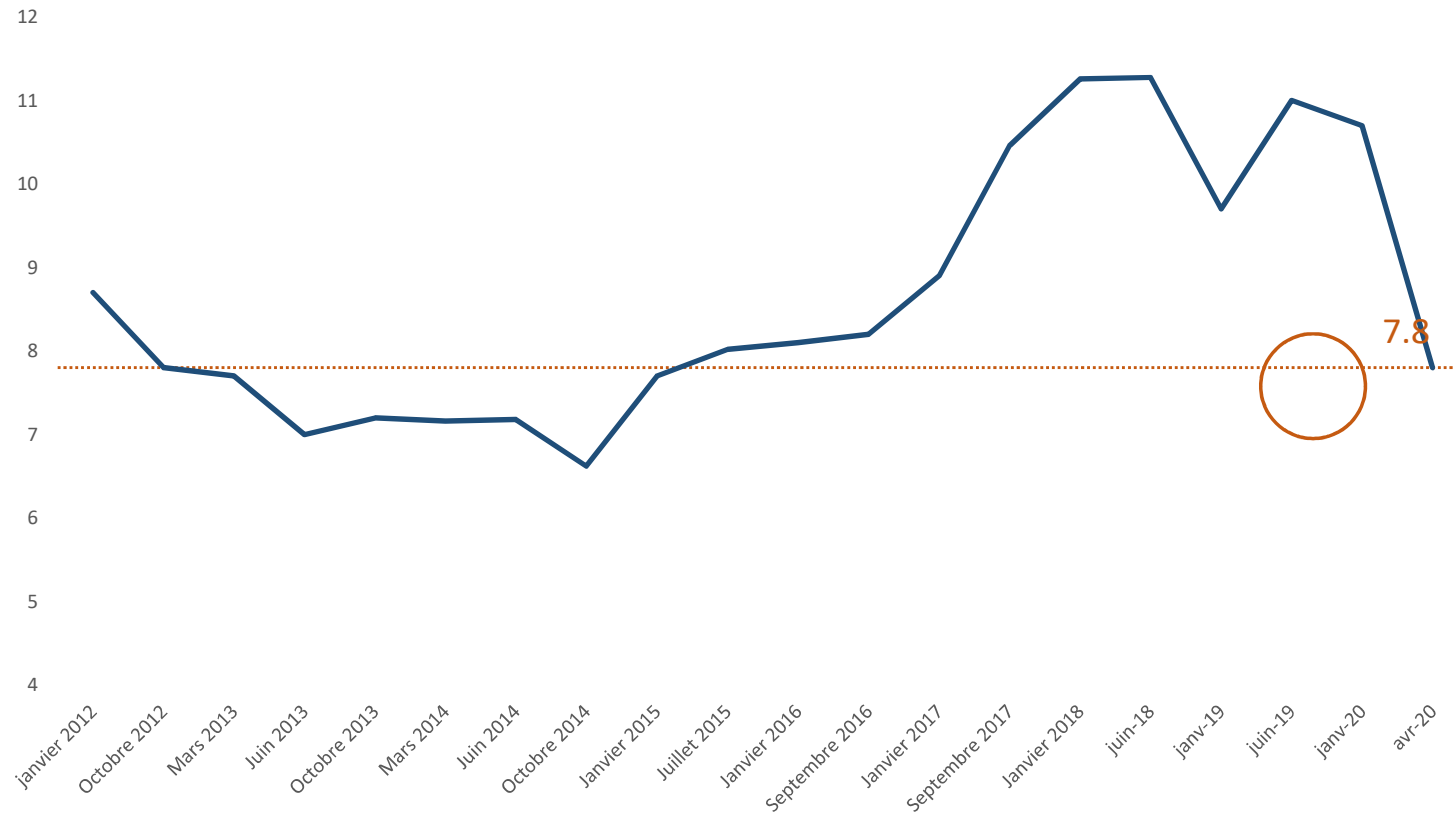
Niveau de confiance accordé à l'économie française

Moyenne = 7.8



- Le niveau de confiance concernant l'économie du pays, exprimé sur une échelle de 1 à 20, est situé en moyenne à 7.8, niveau nécessairement bas vis-à-vis d'une situation conjoncturelle plus « classique ». Cette note d'opinion est partagée par l'ensembles des secteurs
- 75% des notes sont inférieures ou égale à 10.
- Malgré la situation, notons la présence surprenante de note très élevées. Après examen, la note 20, par exemple, est donnée par des répondants dont l'activité est en arrêt partiel ou en arrêt total. Néanmoins, il reste difficile d'interpréter cette notation en dehors d'autres informations.

Variation du niveau de confiance dans le temps

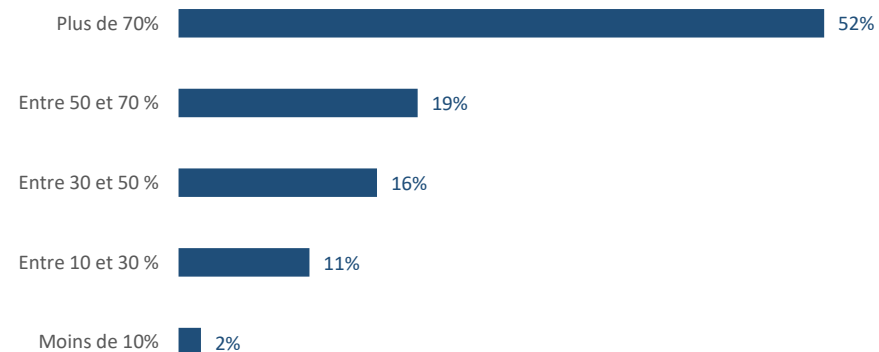


Difficultés engendrées et conséquences sur le chiffre d'affaires

Quelle difficulté cela engendre-t-il pour votre entreprise ?

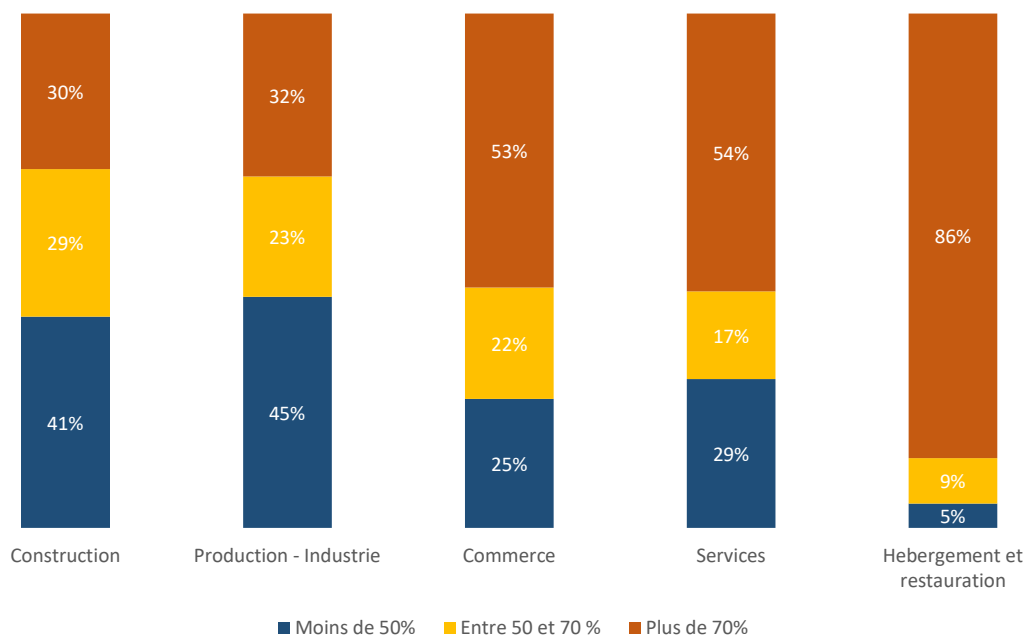


A combien l'estimez-vous ?



62% de l'ensemble des entreprises estiment une perte de CA > à 50%

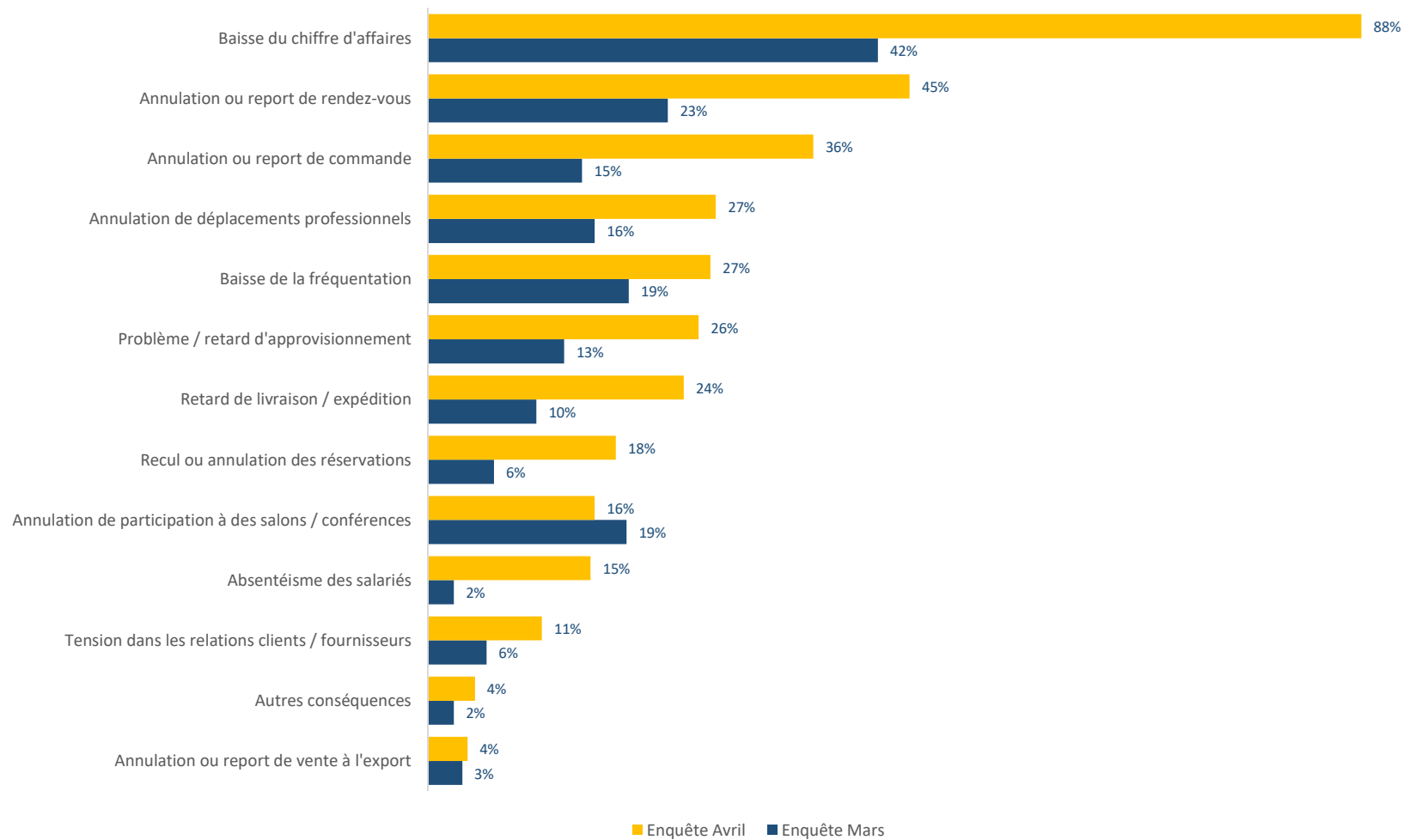
Conséquences sur la chiffre d'affaires selon le secteur



Note : Afin de rendre le graphique plus lisible notamment, les premières modalités des pertes ont été regroupées.

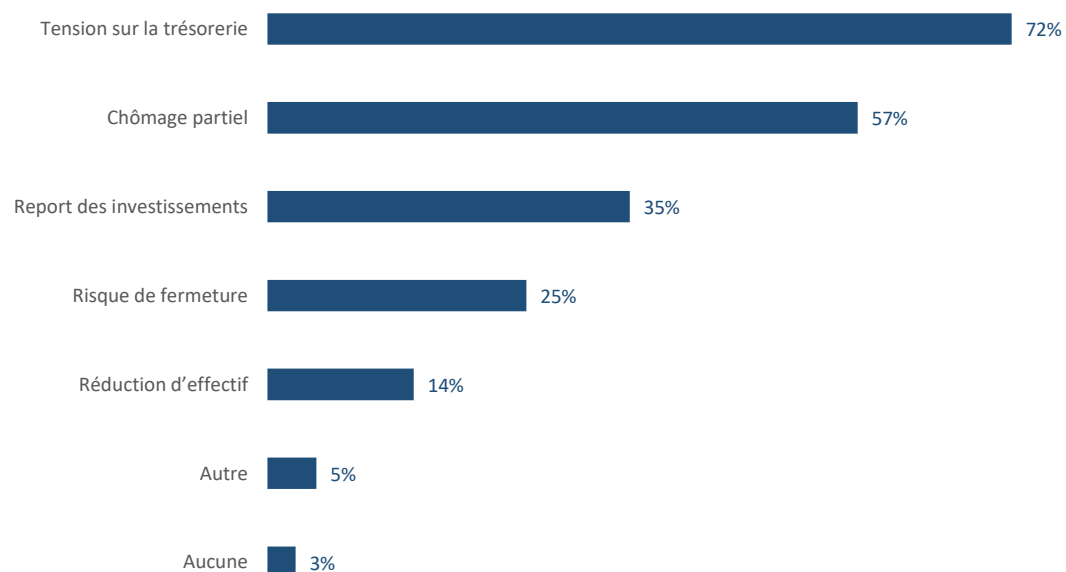
- La perte du chiffre d'affaires est évidemment fonction du secteur d'activité (et donc de l'impact sur l'activité en général, conditionné par les mesures limitant l'ouverture d'une partie des établissements recevant habituellement du public).
- Ainsi, parmi les entreprises ayant vu leur CA diminué, 86% des entreprises du secteur Hébergement-Restauration estiment les pertes supérieures à 70%.
- A l'inverse, 30% des entreprises du secteur de la Construction sont dans cette situation.
- Pour rappel, dans sa note du 9 avril, l'INSEE a estimé la perte d'activité par grands secteur d'activité au niveau national :
 - -43% pour l'Industrie
 - -88% pour la construction
 - -56% pour le commerce
 - -90% pour Hébergement-Restauration
 - -56% pour les services principalement marchand (y.c. commerce)
- Une application de ces grandeurs au tissu ligérien montre une perte globale aux environ de 40% (voir note sur le sujet en annexe de ce document)

Difficultés engendrées – Comparaison avec l'enquête de mars



Conséquences pour l'entreprise à court et moyen terme

Quels sont ou seront les conséquences pour votre entreprise ?



- 72% des entreprises évoquent des tensions sur les trésoreries. C'est le cas pour près de 85% des entreprises du secteur Hébergement-Restauration.
- 57% ont mis en place du chômage partiel.
- Au-delà des préoccupations de court terme, les entreprises anticipent aussi de conséquences importantes à moyen terme.
- Ainsi, 25% parlent de risque de fermeture. Cette proportion monte à 48% pour les établissements du secteur Hébergement-Restauration.
- A noter que COFACE, sans évoquer de fermetures, anticipe une hausse des défaillances de 15% en France (Le Monde, 06/04/2020). Contrairement à d'autres pays (Etats-Unis ou Royaume-Uni), la France a pris des mesures qui pourraient limiter ces défaillances.
- Près de 15% des répondants évoquent des réductions d'effectif. Cet indicateur monte à environ 25% pour Construction et Production-Industrie.

Difficultés liées à la main d'œuvre

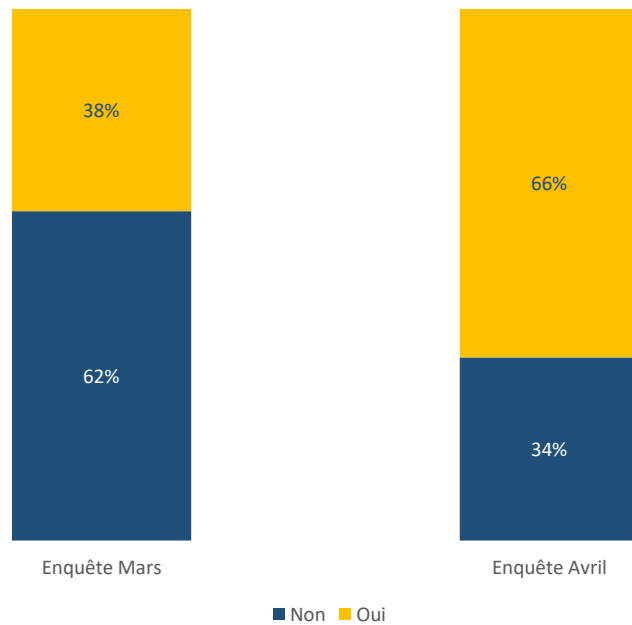
Avez-vous des difficultés de main d'œuvre pour poursuivre ou reprendre votre activité ?



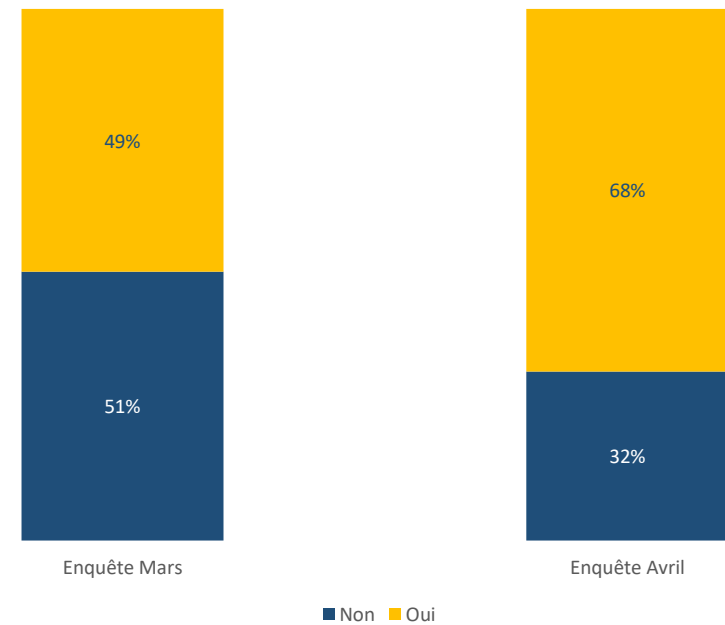
- Quel que soit le secteur, une minorité d'entreprise évoque des difficultés liées à la main d'œuvre.
- Les secteurs Construction et Production-Industrie font état d'un peu plus de difficultés (respectivement 19% et 18%).

Echanges internationaux – Comparaison avec l'enquête de mars

Avez-vous des difficultés pour exporter ?



Avez-vous des difficultés pour importer ?

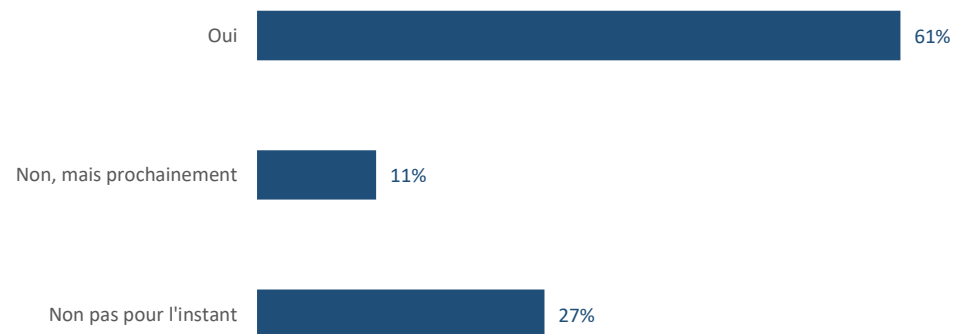


Les leviers d'action



Équipement de protection individuel

Avez-vous des difficultés pour vous procurer es équipement de protection individuelle ?



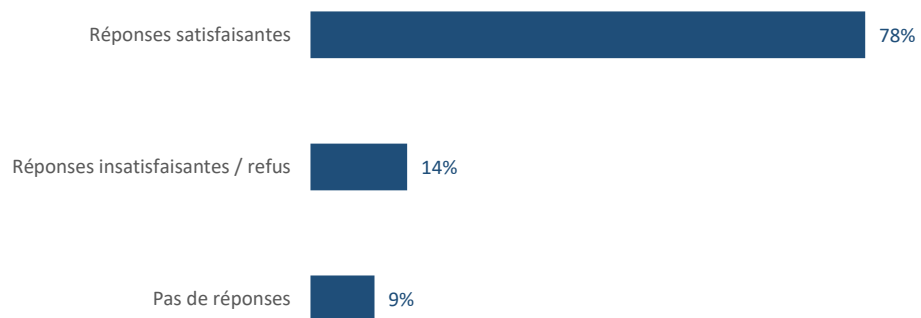
- Le manque d'équipement est une réalité pour la majorité des entreprises, quelque soit le secteur.
- Néanmoins, on note un manque qui se fait sentir plus fortement dans le secteur de la construction (78%), activité dont l'usage de masque est important. Les autres secteurs sont autour de 60%.

Relation avec les banques

Avez-vous sollicité votre banque ?



Si oui, quel a été le retour de sa part vis-à-vis de votre demande ?

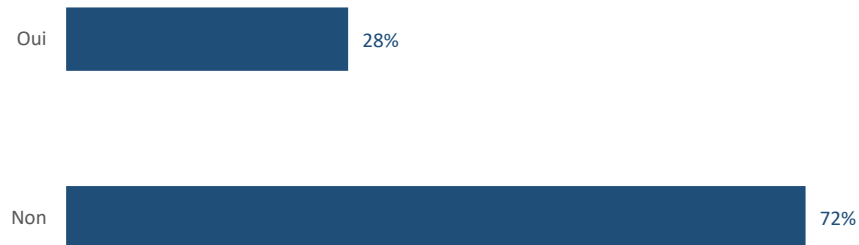


- Notons que 61% des entreprises ont sollicité leur banque.
- Les secteurs du Commerce et de la Construction les ont relativement moins sollicité (56%), contrairement au secteur Hébergement-Restauration (70%).
- Parmi celles qui ont sollicité, 78% ont eu en retour une réponse satisfaisante, 14% juge le retour non satisfaisant et 9% sont dans l'attente d'un retour. Il n'y a pas de lien avec le secteur (pas de discrimination).

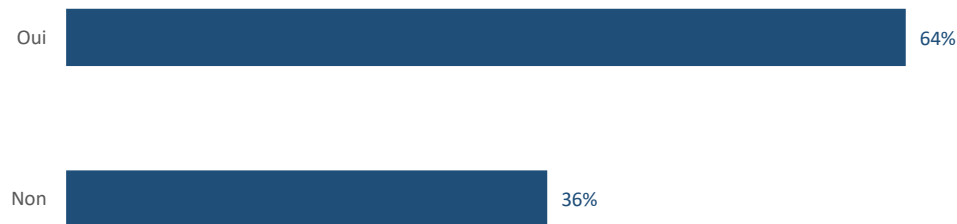


Sollicitation du Prêt Garantie par l'Etat

Avez-vous sollicité un Prêt Garantie par l'Etat ?



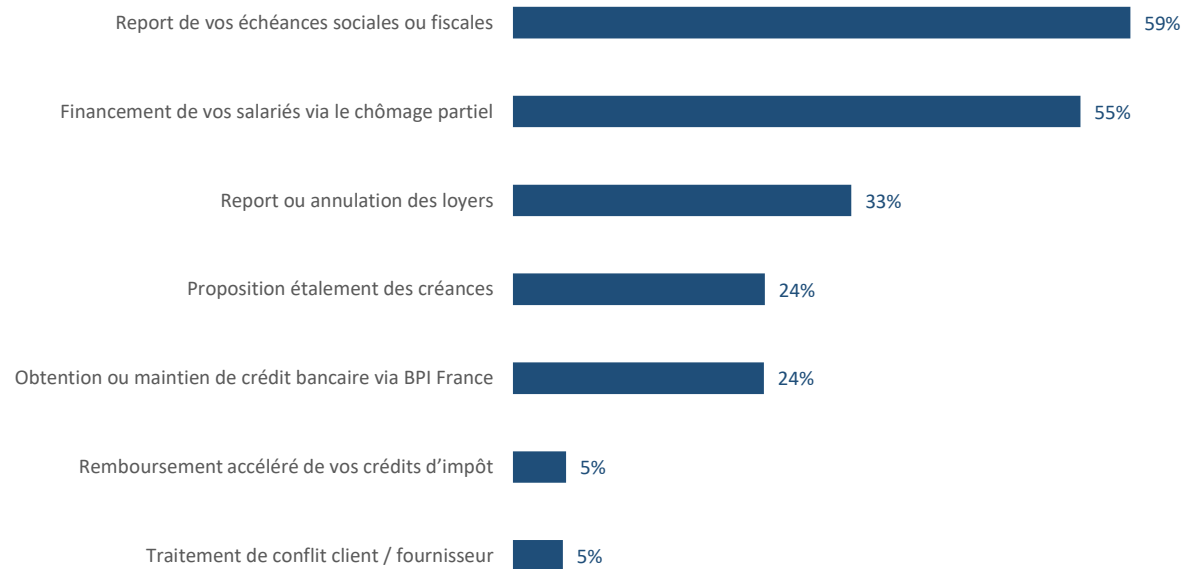
Si oui, avez-vous obtenu un accord ?



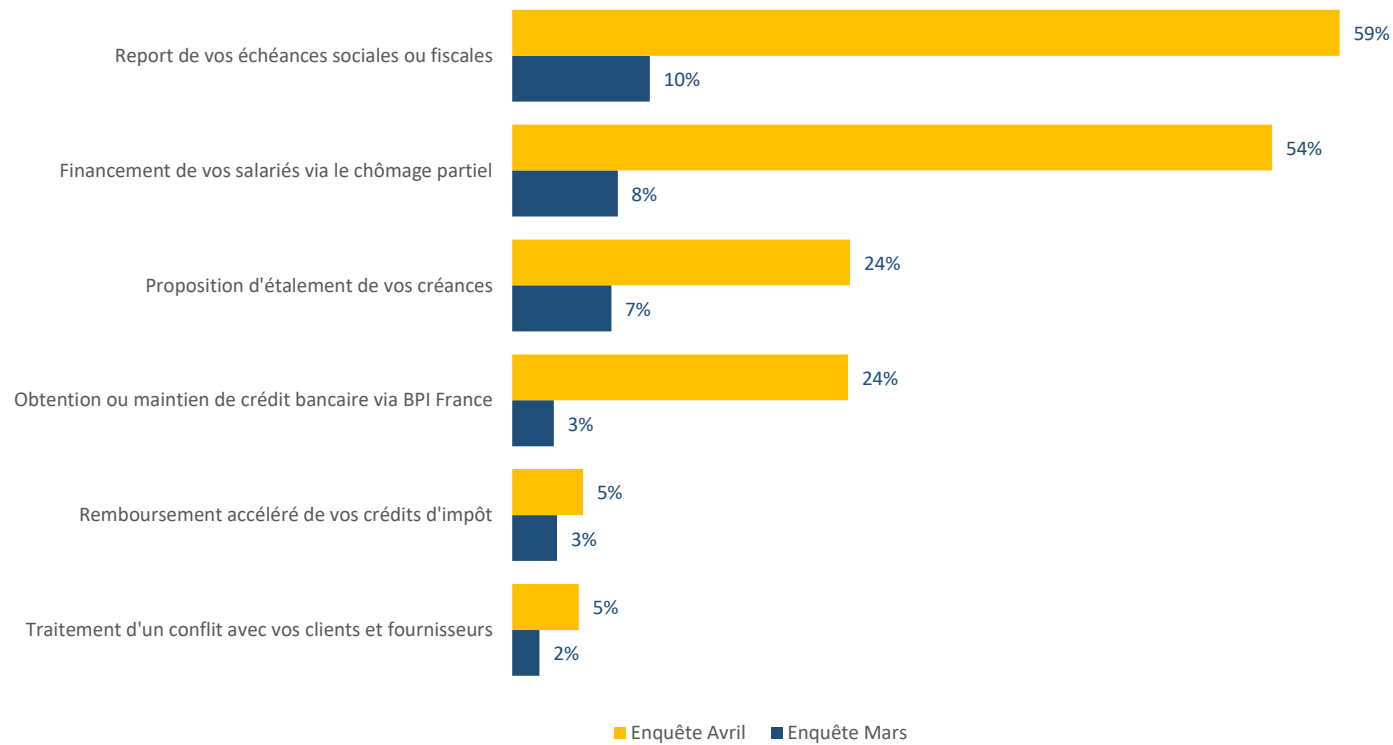
- A ce jour, 28% des entreprises ont fait appel au PGE. La proportion est similaire lorsqu'on focalise sur les établissements toujours en activité.
- La proportion est plus importante dans les secteurs Hébergement-Restauration (38%) et Production-Industrie(37%).
- Notons que le lien entre la sollicitation de la banque et l'appel au PGE est très fort. En d'autres termes, les entreprises ayant sollicité leur banque ont aussi fait appel au PGE (26%).
- 64% des entreprises ayant fait appel au PGE ont reçu une réponse positive. Il n'y a pas d'écarts significatifs entre les secteurs.
- Parmi ceux qui ne l'ont pas fait, 36% le feront très prochainement. Ceci fera monter la sollicitation à 52% des entreprises d'ici quelques semaines.
- La grande majorité de ceux ne l'ayant pas sollicité n'en ont pas besoin pour le moment. Généralement leur trésorerie leur permet de tenir. Certains évoquent aussi le fait de ne pas souhaiter prendre un nouveau prêt. D'autres se sont tournés vers d'autres solutions (report de mensualités par ex.). Enfin, une petite partie n'est pas éligible ou n'était pas au courant.

Mesures envisagées

Avez-vous envisagé les mesures suivantes ?



Mesures envisagées – Comparaison avec l'enquête de mars



Annexe

COVID-19

Une estimation de la perte d'activité pour le Maine-et-Loire

14 avril 2020

 **CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Une estimation à partir des données INSEE

L'INSEE a publié le 9 avril 2020 une note de conjoncture spéciale et portant sur l'évaluation de la perte d'activité due à l'épidémie de coronavirus et aux mesures de confinement. Faisant suite à une première estimation publiée le 26 mars, cette nouvelle note fait état d'une perte de 36% de l'activité globale. A la différence de la première note, l'INSEE a cette fois-ci désagrégé l'activité en 17 postes et non plus en 5 grands secteurs. Ceci permet une estimation plus fine de la perte d'activité.

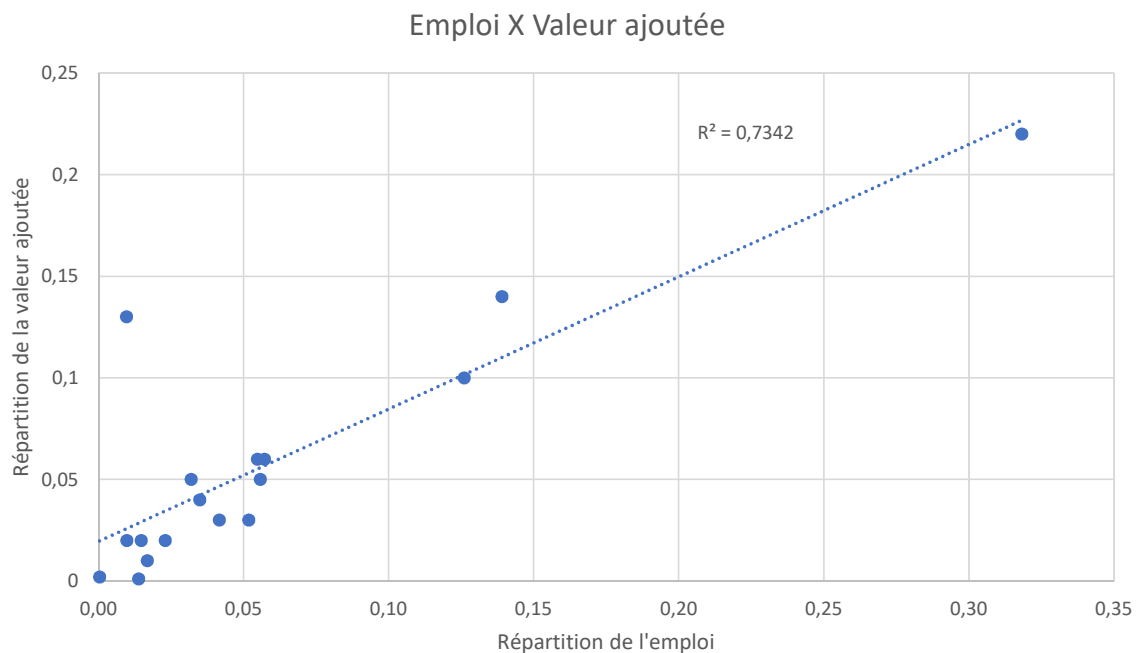
En nous basant sur les données d'emploi par secteur (et non de valeur ajoutée comme au niveau national – voir slide suivante), nous pouvons faire une estimation de la perte d'activité à l'échelle des départements. En effet, l'idée est d'utiliser les estimations de pertes par branches et de les pondérer par la répartition sectorielle de l'emploi, c'est-à-dire en tenant compte du profil du tissu économique local.

Les données d'emploi utilisées sont celles de l'Estimation d'Emploi Localisé de l'INSEE. Le dernier millésime est celui de 2018. Il peut bien évidemment exister un écart avec l'emploi aujourd'hui mais cela reste une donnée structurelle.

Précisons que cette note est inspirée des travaux d'Olivier Bouba-Olga, chercheur en sciences sociales et professeur à l'université de Poitiers, et notamment des derniers billets publiés sur son blog.

Comme ce dernier le précise, « *les pertes seront d'autant plus fortes que le territoire en question est très spécialisé dans les secteurs les plus touchés et/ou peu spécialisé dans les secteurs les moins impactés* ».

Rappel sur la valeur ajoutée et l'emploi



Source : données INSEE, traitement CCI 49

Lecture : la branche des services principalement non marchand représente 32% des emplois et 22% de la valeur ajoutée.

Pourquoi utiliser les données d'emploi et non de valeur ajoutée ?

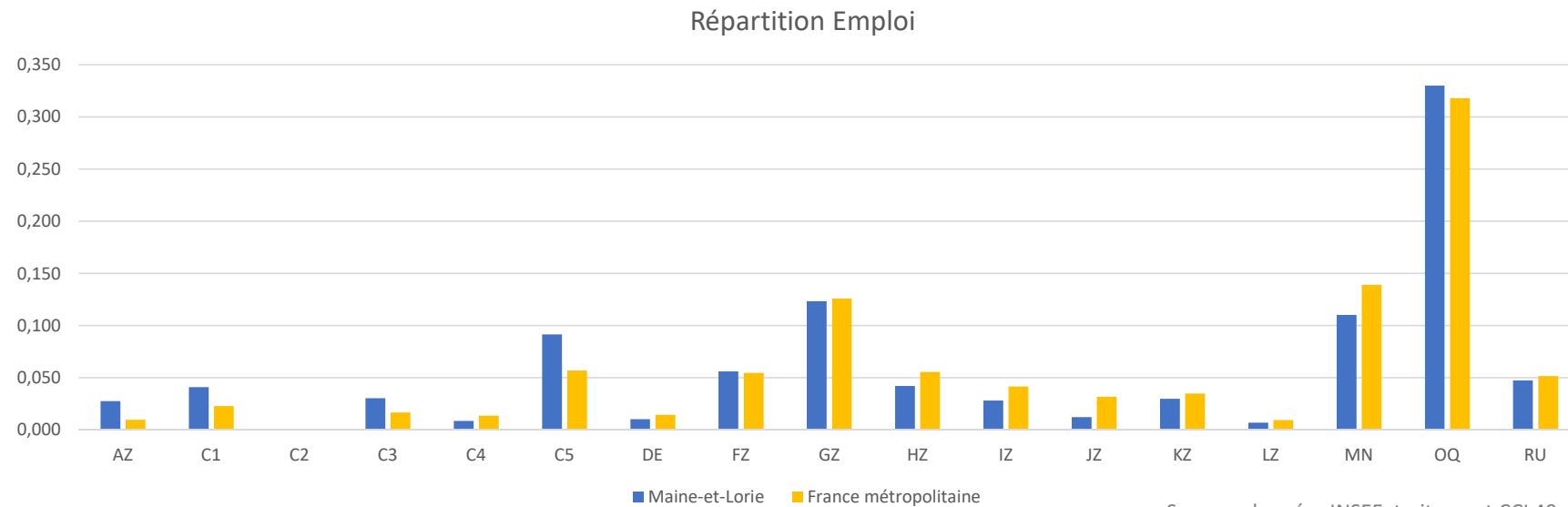
L'INSEE calcule la valeur ajoutée et sa répartition par branche au niveau national. Il n'existe pas de déclinaisons locales.

Néanmoins, si nous souhaitons effectuer des estimations au niveau du département, nous pouvons utiliser les données d'emplois et la répartition par branche.

La donnée d'emploi permet une approximation plutôt cohérente de la valeur ajoutée (l'emploi composant une grande partie de la valeur ajoutée pour la plupart des secteurs).

Bien évidemment, cette relation n'est pas parfaite. Néanmoins, comme le montre la graphique, elle est satisfaisante et le R^2 reste acceptable pour l'exercice.

Profil du tissu économique – Comparaison Maine-et-Loire et France métropolitaine



Quel est le profil du tissu économique du Maine-et-Loire ?

Il n'est pas inintéressant de poser un regard sur la répartition de l'emploi selon les branches d'activité (17 postes – voir le tableau suivant pour les libellés) et d'identifier les écarts pouvant exister entre le département et le niveau national (France métropolitaine). Ceci nous donnera une indication quant à l'intensité des écarts dans l'estimation de la perte d'activité. L'idée sous-jacente étant bien entendue d'appliquer les niveaux de perte d'activité estimés au niveau national en tenant compte du profil du tissu économique local.

Comme nous le voyons, les profils ne sont pas tellement éloignés. Néanmoins, notons une surreprésentation au niveau de quelques activités (spécialisation du territoire) : Agriculture / IAA / Fabrication d'éléments électriques, électroniques, informatique ; Fabrication de machine / Fabrication d'autres produits industriels. Ces 4 branches cumulent environ 20% de l'emploi local.

Estimation de la contribution à la perte d'activité locale

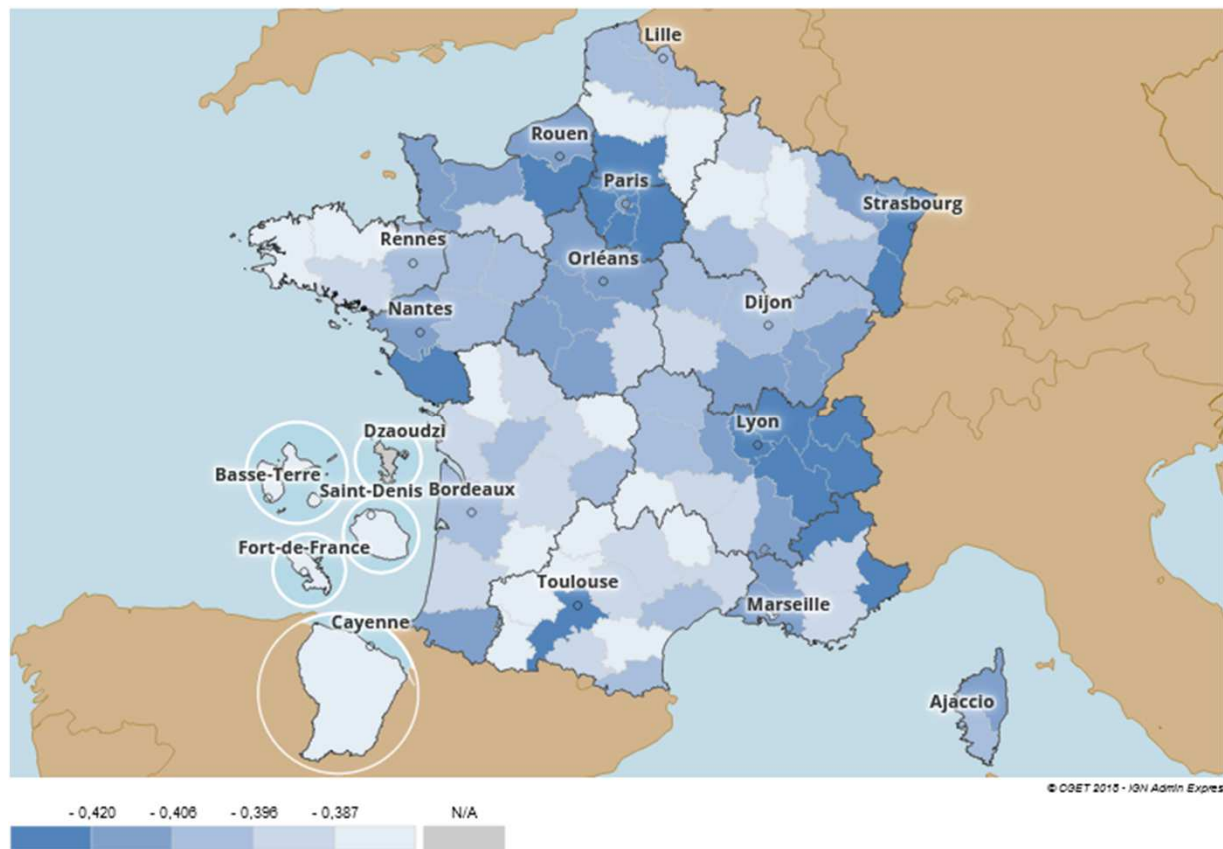
Code NAF 17	libellé NAF 17	Répartition de l'emploi - Maine-et-Loire	Perte d'activité (national) (%)	Contribution à la perte d'activité - Maine-et-Loire
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	2,8%	-10	-0,28
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	4,1%	-5	-0,21
C2	Cokéfaction et raffinage	0,1%	-80	-0,04
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3,1%	-72	-2,20
C4	Fabrication de matériels de transport	0,9%	-61	-0,54
C5	Fabrication d'autres produits industriels	9,2%	-53	-4,87
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1,0%	-23	-0,24
FZ	Construction	5,6%	-88	-4,94
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	12,4%	-56	-6,93
HZ	Transports et entreposage	4,2%	-64	-2,71
IZ	Hébergement et restauration	2,8%	-90	-2,56
JZ	Information et communication	1,3%	-34	-0,43
KZ	Activités financières et d'assurance	3,0%	0	0,00
LZ	Activités immobilières	0,7%	-1	-0,01
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	11,1%	-47	-5,20
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	33,0%	-15	-4,95
RU	Autres activités de services	4,8%	-77	-3,67

Que pouvons nous retenir ?

- Le tableau précédent nous montre la répartition des emplois selon les branches en 17 postes. Puis, sont associées les estimations de perte d'activité au niveau national calculée par l'INSEE. Et enfin, la pondération par le poids du secteur nous offre une estimation locale de la contribution à la perte d'activité.
- Cette perte d'activité globale pour le département **est alors estimée à -40%** (somme des contribution sectorielle à la perte d'activité)
- Si nous comparons avec l'estimation INSEE, ce surplus de perte d'activité par rapport à la moyenne nationale (36%) pourrait être du à la spécialisation du territoire dans certaines activités qui peuvent être plus fortement impactées. Mais, comme le rappelle O. Bouba-Olga, l'estimation globale pour la France à partir des données d'emploi, porte la perte d'activité à -41% et non -36%, ce qui donne au finale une estimation équivalente.
- Ceci n'est pas surprenant puisque le profil du tissu économique locale, comme nous l'avons vu, reste assez proche de celui du niveau national.
- Rappelons qu'il s'agit d'une estimation de type structurelle, c'est-à-dire ne tenant pas compte de spécificités locales pouvant jouer un rôle différenciant vis-à-vis du national (présence d'entreprises très spécifiques, culture entrepreneuriale locale, résilience...)
- Enfin, cette estimation est basée sur l'utilisation de données assez inédites (estimation de l'INSEE) ainsi que sur une répartition des emplois ayant peut-être évoluée entre 2018 et aujourd'hui. De plus, l'utilisation des données d'emploi et non de la valeur ajoutée peut, dans une certaine mesure, distordre la réalité.
- Cette exercice d'estimation reste aussi intéressant pour positionner le département au regard des autres territoires (voir carte suivante).

Carte des pertes d'activité selon les départements

estimation des pertes d'activité ((%)) - Source : données Insee



Source : O. Bouba-Olga, *Covid 19, épisode 16 : une nouvelle évaluation de l'impact économique de l'épidémie*, Billet du blog